

La destruction du dolmen des Fontiaux à Raix (Charente)

In: Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles. 1966, tome 63, N. 9. pp. 307-312.

Citer ce document / Cite this document :

Burnez Claude. La destruction du dolmen des Fontiaux à Raix (Charente). In: Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles. 1966, tome 63, N. 9. pp. 307-312.

doi : 10.3406/bspf.1966.8933

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bspf_0249-7638_1966_num_63_9_8933

Claude BURNEZ

La destruction du dolmen des Fontiaux à Raix (Charente)

I. -- HISTORIQUE

Dans le courant de l'année 1962, au cours d'une visite archéologique dans la région de Ruffec, M. Delalande, de Villefagnan, nous ayant informé de la destruction récente d'une tombe mégalithique, nous sommes allés voir le matériel judicieusement recueilli par le D^r A. Sauteraud, de la même localité. Ce dernier a bien voulu nous confier des objets, surtout la céramique, pour reconstitution et publication, se réservant l'étude anthropologique. La présente note signale ce que nous avons pu consulter de ce mobilier qui, après examen, a été remis entre les mains du D^r Sauteraud.

II. -- SITUATION

Le monument, qui se trouvait au lieudit des Fontiaux, commune de Raix (Charente), a été détruit par le propriétaire pour dégager son champ. D'après les témoignages incertains il était recouvert d'un tumulus et la chambre funéraire n'était pas visible. Celle-ci, protégée par une table mégalithique de petite dimension, était principalement composée d'orthostats. De forme quadrangulaire, elle était de taille modeste et aucune entrée n'a été reconnue. Le tumulus semble avoir été principalement constitué de terres et, de toute façon, l'emplacement, encore indiqué par une légère bosse, ne présente guère plus de pierrailles que les terrains alentour. Très vraisemblablement une fouille de sauvetage bien conduite pourrait encore être effectuée avec profit, la partie inférieure de la chambre n'ayant probablement pas été complètement vidée et la position des piliers devant être encore reconnaissable. Typologiquement, avec les réserves qu'impliquent les circonstances de la destruction et en tenant compte de la nature archéologique du mobilier, on peut supposer qu'il s'agissait d'un dolmen simple.

III. -- LE MOBILIER

La céramique. -- Nous avons été agréablement surpris de pouvoir reconstituer assez facilement une gamme importante de profils ainsi que de pouvoir attribuer la quasi-totalité des tessons soumis à notre examen aux vases identifiés. D'autre part, la grande majorité

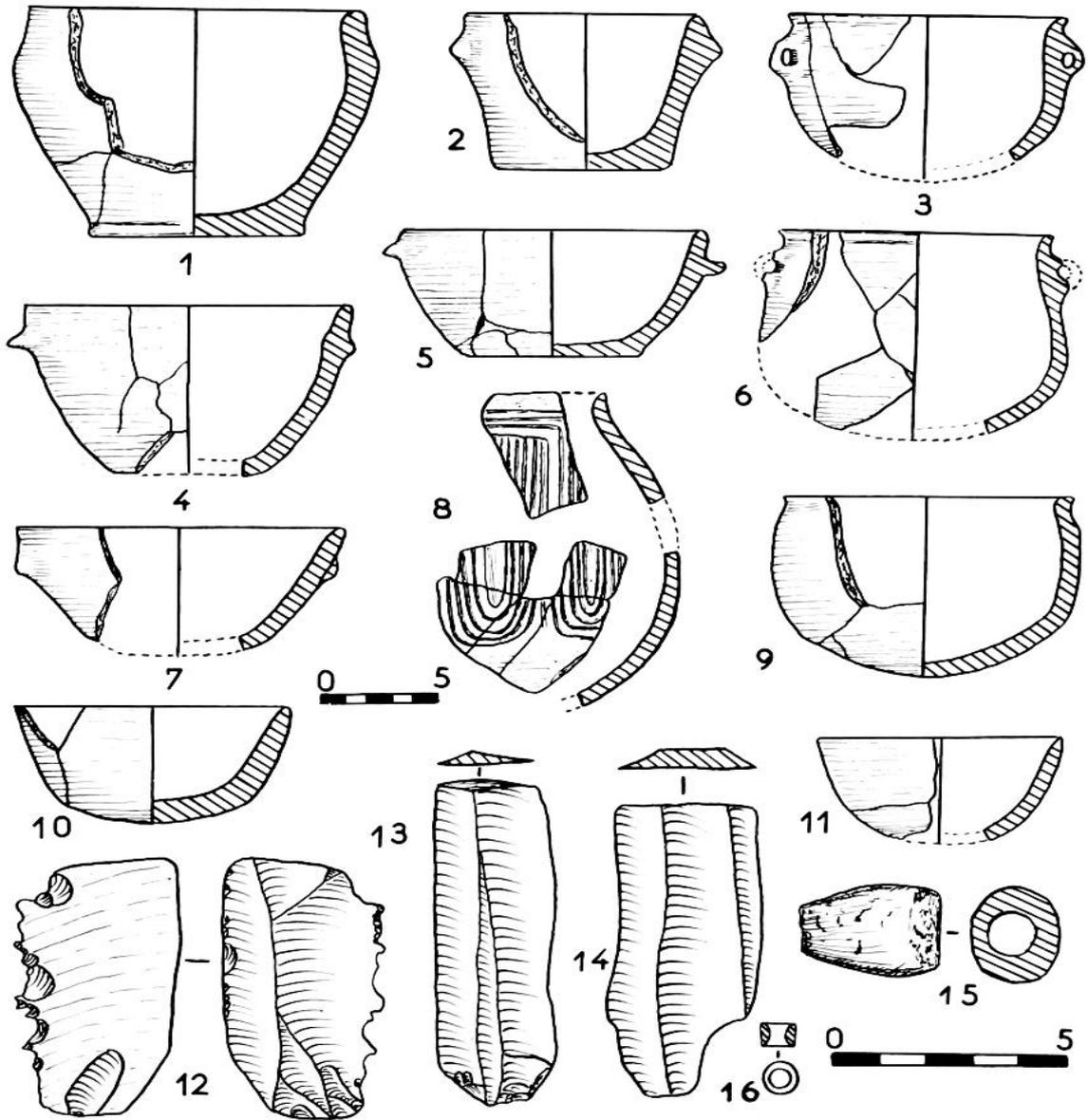


Fig. 1. — Mobilier du dolmen des Fontiaux, à Raix (Charente).

des tessons présentait des cassures fraîches. Il semble certain que les récipients devaient être à peu près intacts avant la violation de la tombe, ce qui confirme indirectement l'impression d'homogénéité qui se dégage de l'analyse typologique du matériel. En effet, les tombes réemployées présentent, d'ordinaire, un mobilier primaire très fragmenté car ni les squelettes ni les « offrandes » les accompagnant n'ont été respectés par les nouveaux utilisateurs de la sépulture collective.

A l'exception du vase décoré, la poterie montre une grande uniformité de fabrication. Les surfaces, le plus souvent irrégulières et craquelées, varient entre les rouges-bruns et les gris-rouges avec cependant parfois des zones relativement lustrées. Les cassures des parois de moyenne épaisseur (5 à 10 mm) révèlent une pâte noire et charbonneuse avec des dégraissants nombreux (calcaire principalement) parfois d'assez forte taille. Il se dégage une impression de céramique grossière, mal soignée et d'une cuisson imparfaite qu'accentue encore la dissymétrie fréquente des récipients.

a) Les vases à fond plat : nous trouvons tout d'abord un pot de fleur à base large sur pied, montrant un élargissement de la panse, rompu brutalement par un pseudo-épaulement et surmonté par un bord droit formant un léger rétrécissement oral. Ce fragment ne portait pas de moyens de préhension (n° 1). Le vase n° 2 est d'une forme bien connue dans le Centre-Ouest avec son évaseement modéré, ses mamelons de préhension et son aspect trapu. Le vase n° 5 est beaucoup moins courant, se présentant comme une jatte sur fond plat bien caractérisé au contraire des jattes à fond aplati que nous rencontrerons par la suite. Il faut noter la dissymétrie des moyens de préhension, puisque l'un des mamelons possède une pointe tournée vers le bas tandis que l'autre, plus allongé et arrondi, est à peu près horizontal.

b) Les vases à fond aplati : nous groupons dans cette catégorie les vases n° 4, 7 et 10 de profils très semblables, puisqu'il s'agit de récipients à ouverture large se terminant par une extension de la paroi qui a été seulement légèrement aplatie pour donner de la stabilité. Ces jattes semblent porter des moyens de préhension peu soignés aussi, puisque sur le n° 4, un mamelon pointu est opposé à un mamelon rond peu saillant, identique à celui du vase n° 7. Par contre le n° 10 en est totalement dépourvu.

Notons que dans les deux catégories décrites nous n'avons que des mamelons par paire et non par quatre, ce qui est cependant assez fréquent dans le Centre-Ouest.

c) Les vases à fond rond : un premier groupe est représenté par les vases n° 3, 6 et 9, qui sont des bols à bord un peu éversé formant une légère gorge pré-orale, le profil du n° 6 étant toutefois plus aplati. Deux exemplaires portent des anses doubles collées, très proches des bords et de petite taille.

Le vase n° 11 montre un profil assez atypique d'écuelle ouverte. Quant au bol n° 8, en forme de bombe, avec un bord légèrement éversé, il est intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord sa facture est sensiblement plus soignée que celle de tous les vases précédents et sa pâte bien cuite, dure au toucher, à surface malheureusement érodée et nettement plus grise. En second lieu, il est le seul décoré,

puisqu'il porte des arcs concentriques allongés descendant de lignes parallèles au bord. La décoration a été obtenue par une pseudo-cannelure, c'est-à-dire qu'un instrument à pointe ronde et mousse a légèrement mordu dans la surface du vase, de façon à dégager des listels composant le motif. C'est une technique fréquemment employée dans le groupe du Moulin de Vent, parallèlement à la vraie décoration en relief.

Notons que les vases à fond plat ou aplati possèdent des bords à extrémité arrondie quand, par contre, ceux à fond rond présentent des bords appointis.

Le lithique : nous n'avons pu examiner que trois lames, larges, assez minces, en silex blond très patiné, deux brutes (n^{os} 13 et 14) et une (n^o 12) franchement denticulée. Il y aurait eu aussi des haches polies en silex que nous n'avons pas eu entre les mains.

Parures : la parure recueillie consiste uniquement en une perle en calcite (n^o 16) et une autre en bois de cerf (ou petite gaine) (n^o 15).

Le matériel anthropologique : il semble que les vestiges osseux n'aient pas pu provenir de plus d'une dizaine d'individus, disons plus vraisemblablement sept ou huit, mais ceci ne concerne, évidemment, que les derniers inhumés et il aurait fallu pouvoir examiner les dents pour avoir une évaluation totale plus correcte. Notons cependant sur un fragment crânien la présence d'une double trépanation.

IV. -- DISCUSSION, CHRONOLOGIE ET CONCLUSION

Il est certain que le petit ensemble que nous venons de décrire s'intègre dans ce que le D^r R. Riquet a appelé le Vienne-Charente, mais que nous avons amputé d'une partie des éléments retenus par cet auteur pour les inclure dans la civilisation d'Artenac (RIQUET, 1953 - BAILLOUÉ et BURNEZ, 1962 - BURNEZ, thèse). Cependant la qualité et l'abondance du matériel céramique justifient une discussion plus approfondie de la genèse du groupe en question.

Rappelons que le Vienne-Charente est le résultat, à notre avis, d'une rencontre entre les influences, d'une part, de la S.O.M. et, d'autre part, du cycle peu-richardien, principalement le groupe du Moulin de Vent.

Si nous considérons les influences peu-richardiennes en premier lieu, il est de toute évidence qu'elles prédominent largement dans le mobilier, ce qui, d'ailleurs, est conforme à sa position géographique. Le vase décoré en est naturellement la pièce maîtresse, mais les profils des bols avec ou sans anses, les jattes à fond aplati se retrouvent sur la plupart des stations saintongeaises. La jatte à fond plat est d'une attribution plus douteuse et le pot de fleur n^o 2, par ses mamelons, rappelle plus le Centre-Ouest que le Nord de la Loire. Il s'agit donc d'éléments qui viennent s'ajouter à ceux déjà bien connus de Bougon et la Villedieu du Comblé à la Mothe-St-Héray (Deux-Sèvres), Le Bec-de-Deux-Eaux à Ports (Indre-et-Loire)

(le grand récipient à deux anses), Pierrefitte à St-Georges et Cuchet à Baro (Charente) (BURNEZ, thèse).

Par contre, lorsque nous nous tournons vers les éléments représentant l'influence S.O.M., le mobilier des Fontiaux se montre d'une désespérante pauvreté, car nous ne pouvons pas indiquer un seul objet vraiment caractéristique. L'emploi d'une tombe mégalithique simple pour inhumer des individus en un seul temps et la pratique de la trépanation, s'ils peuvent être reliés au contexte culturel et funéraire du bassin parisien, ne lui appartiennent pas en propre.

Toutefois, à l'occasion de la publication de l'ossuaire d'Eteauville en Eure-et-Loir, G. Bailloud vient de rassembler les éléments qui peuvent permettre d'insérer entre la S.O.M. et le Vienne-Charente un groupe individualisé dont les indices se faisaient sentir depuis un certain temps (BAILLOUD, DAUVOIS, HOREMANS, NOUËL, PLANCHAIS, POULAIN-JOSIEN, RIQUET, 1965). Cet ensemble, qui paraît très valable nous intéresse ici pour deux raisons : premièrement, il autorise à considérer les problèmes de la formation du Vienne-Charente avec plus de souplesse puisque nous pouvons avoir recours à des intermédiaires et non uniquement à des contacts directs ; deuxièmement, parce qu'il offre les meilleures comparaisons au pot de fleur n° 1 de la tombe des Fontiaux, qui ne rappelle en rien ceux du S.O.M. En effet, même si la carène de notre vase n'est pas aussi marquée que sur ceux d'Eteauville ou de Bretagne, les termes de comparaisons ne peuvent se trouver nulle part ailleurs. Dans le contexte saintongeais, les vases à fond aplati des Matignons (BURNEZ et CASE) seraient les plus susceptibles d'y faire penser, mais il ne peut être question de les relier, du moins dans la chronologie actuelle, au Vienne-Charente. Nous n'en connaissons pas d'exemple dans le Moulin de Vent ou dans le Peu-Richard classique, plus proches dans le temps.

En d'autres termes, si les contacts entre le Vienne-Charente initial et le S.O.M. sont à retenir sur un plan général (vase à Bougon, gaines à perforation latérale, hache-pendeloques, perles plates à deux trous, pendentifs arciformes, etc...), il n'est pas exclu qu'ils aient pu, en partie, s'effectuer par l'intermédiaire du groupe beauceron. Ce dernier, par ses contacts avec la Bretagne tant par les pots de fleur carénés, que par le vase du style de Conguel du dolmen de Taizé E. 136 (HÉBRAS, 1965), les haches de combat, les haches en pierre dure, etc..., précède, puis coïncide avec les apports campaniformes qui ont, aussi, emprunté le grand fleuve comme voie de pénétration. Il est alors intéressant aussi d'insister sur les influences peu-richardiennes qui, en contre-partie, s'affirment encore avec vigueur au Bec-des-Deux-Eaux, près de Saumur, à Pornic et peut-être à Taizé, avec les tétons précédés de cupules.

Le Vienne-Charente semble avoir été éliminé ou absorbé par la civilisation d'Artenac après la période de la civilisation des campaniformes qui est souvent représentée dans les tombes Vienne-Charente soit par la poterie, soit par des objets typiques comme des brassards d'archer, des poignards en métal, etc... Ces intrusions manquant régulièrement dans les sépultures artenaciennes pures, il faut donc envisager le début de cette civilisation aux alentours de 1.800 av. J.-C. après la vague chalcolithique initiale. Il semble plus

difficile de déterminer exactement le début du groupe Vienne-Charente, mais les recoupements avec le cycle peu-richardien et la S.O.M. suggèrent, avec vraisemblance, une fourchette allant de 2.400 à 2.200 av. J.-C. (BURNEZ, thèse).

En conclusion, il est intéressant de noter le rôle joué par les pays de la Loire dans les contacts entre le Bassin parisien, le Centre-Ouest et l'Armorique. Si la céramique d'Eteauville semble bien être au Nord du fleuve l'équivalent du Vienne-Charente, au Sud leurs frontières respectives, chronologiques et géographiques, ne peuvent pas encore être définies strictement. Il semble, d'ailleurs, qu'un type original de céramique dans ces régions ait occupé la place chronologique d'Artenac. Des pots de fleur tronconiques portant deux ou quatre languettes verticales, et des vases à fond plat étroit surmonté par une paroi s'élargissant considérablement jusqu'aux trois quarts du vase pour se refermer d'une façon rapide et notable à l'orifice, en apparaissent les éléments les plus symptomatiques à l'heure actuelle, ainsi qu'un lithique très évolué. Nous en trouvons des traces à Brézé (VERNEAU, 1876), au dolmen de Taizé (HÉBRAS, 1965, fig. 6, n° 22) et probablement dans le dolmen de Puyraveau (Deux-Sèvres) pillé dernièrement. Nous venons d'examiner des vases des Deux-Sèvres, mais sans origine précise, qui proviennent, selon toute vraisemblance, de ce monument. En plus de deux récipients des types indiqués ci-dessus, nous avons remarqué une écuelle à fond rose, à bord droit et léger épaulement, possédant deux anses nasiformes opposées, peu marquées mais typiques. C'est une indication chronologique intéressante qui justifie des rapprochements avec la civilisation d'Artenac.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLOUD G. & BURNEZ Cl. (1962) : Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France, *B.S.P.F.*, 1962, p. 515.

BAILLOUD G., DAUVOIS M., HOREMANS P., NOUËL A., PLANCHAIS N., POULAIN-JOSIEN T., RIQUET R. (1965) : L'ossuaire néolithique d'Eteauville (Eure-et-Loir), *B.S.P.F.*, 1965, p. 576.

BURNEZ Cl. (Thèse) : Les civilisations néolithiques et chalcolithiques du Centre-Ouest — à paraître.

HÉBRAS C. (1965) : Le dolmen E. 136 du groupe de Monpalais, commune de Taizé (Deux-Sèvres), *B.S.P.F.* 1965, p. 139.

RIQUET R. (1953) : Les styles céramiques néo-énéolithiques des pays de l'Ouest, *B.S.P.F.*, 1953, p. 407.

RIQUET R. & CORDIER G. (1957) : L'ossuaire néolithique du Bec-des-Deux-Eaux, commune de Ports (Indre-et-Loire), *L'Anthropologie*, 61, 1957, p. 28.

VERNEAU R. (1876) : Une sépulture de l'âge de la pierre polie en Anjou, *La Nature*, 1876, n° 181, p. 385.